

Lettre ouverte à l'attention des décideurs politiques
Demande de soutien pour les entreprises alimentaires fournissant les secteurs fermés
administrativement de la consommation hors domicile

Le 24 juin 2020

Mesdames, Messieurs les Ministres,
Mesdames, Messieurs les Parlementaires,

Nous tenons à vous faire part de notre extrême inquiétude quant à la situation de certaines d'entreprises de l'alimentation de nos territoires. Nous, présidentes, présidents d'ARIA, qui portons leur parole dans les régions, vous assurons que leur exclusion des mesures de soutien que vous accordez aux cafés, hôtels, restaurants les met en grand danger. Nous vous demandons solennellement d'étendre ces mesures à l'ensemble de la filière amont de la restauration hors domicile (Coopératives agricoles – entreprises alimentaires – producteurs agricoles) sauf à ajouter de la crise à la crise. Ces entreprises participent à la vitalité des territoires, à leur cohésion sociale à travers la production d'une alimentation toujours plus saine, plus sûre et plus durable.

La restauration française ne pourra pas redémarrer sans le tissu de ses fournisseurs : il est donc impératif d'étendre ces mesures de soutien aux fournisseurs qui les approvisionnent et qui ont également subi la fermeture de ces marchés.

La crise a empêché 160 millions de repas par semaine pris hors domicile. Or, les produits alimentaires dédiés à la CHD sont prévus spécifiquement pour être cuisinés par des professionnels : ils répondent à des contraintes sanitaires particulières, ils ont des conditionnements spécifiques, ils ne sont pas, en général, reportables sur d'autres marchés.

Mesdames, Messieurs les Ministres, Mesdames, Messieurs les Parlementaires, ces mesures de soutien permettraient d'éviter un effet domino qui se révélerait catastrophique pour la filière amont de la restauration. Car il conduirait à des destructions d'emplois, à la perte de savoir-faire, parfois séculaires, indispensables tant pour fournir quotidiennement des repas à des millions d'actifs hors de leur domicile, que pour offrir aux touristes la diversité de la restauration française, sur l'ensemble des territoires.

Plus que jamais, la crise COVID-19 a montré combien il était essentiel de préserver en France des filières d'approvisionnement ancrées dans nos territoires, en lien avec l'amont agricole français, pour lesquelles le débouché des marchés hors domicile est essentiel : à titre d'exemples, nous tenons à vous citer la filière pommes de terre, mais aussi l'agneau, le veau et le bœuf, les volailles et les fromages, les plats préparés, les produits premium (foie gras, homard, caviar...), les boissons (limonades, thé glacé, vin, cidre, bière, jus) ou le café ...

Nous plaçons pour la cohérence, dans une vision de filière : le maillon des fournisseurs des marchés de CHD doit bénéficier du maintien de l'accompagnement spécifique (chômage partiel et exonération de charges), pour les mêmes motifs que le maillon de la restauration et de l'hôtellerie car ils sont placés dans le même contexte.

C'est pourquoi, nous sommes très surpris de la publication par le gouvernement d'une liste limitative de secteurs éligible à l'extension des mesures de soutien. Cette liste limitative risque de discriminer des entreprises pourtant placées dans une situation équivalente aux secteurs retenus, ce qui méconnaîtrait le principe d'égalité devant la loi.

En vous remerciant de l'attention que vous voudrez bien prêter à cette demande, nous vous prions de croire, Mesdames, Messieurs les Ministres, Mesdames, Messieurs les Parlementaires, à l'expression de notre haute considération.



Annie SAULNIER,
Présidente de l'Association
Bretonne des Entreprises
Agroalimentaires



AU SERVICE DE LA FILIÈRE AGROALIMENTAIRE DES HAUTS-DE-FRANCE
Claudine LUCIEN,
Présidente des Hauts de France – Agro-Sphères



Sébastien DUTACQ,
Président de l'Association
Régionale des Entreprises de
Normandie



Thierry DUBOIS,
Président de l'AREA Centre Val
de Loire



Pierre MELIET
Président de l'AREA
Occitanie



Jean-Luc DISCHAMP,
Président de l'ARIA
Auvergne-Rhône-Alpes



Isabelle HEUMANN,
Trésorière et **Sébastien
MULLER,** Vice-Président de
l'ARIA Grand Est

Isabelle Heumann

Sébastien Muller



Denis JULLEMIER,
Président de l'Association
Régionale des Industries
Agroalimentaires d'Ile-de-France



Laurent DULAU,
Président de l'ARIA
Nouvelle- Aquitaine



Marie FRANQUEZA,
Présidente de l'ARIA
Sud



Pierre GUEZ,
Président de Vitagora



Association Régionale
des Entreprises Alimentaires
EN PAYS DE LA LOIRE

Eric BLANCHARD
Président de l'Association Régionale des Entreprises
Alimentaires des Pays de la Loire